

ÉLOGE

de M. le professeur Louis Joseph HUBERT, prononcé le 4 avril 1876, à la salle des promotions, par M. le professeur MASOIN, doyen de la Faculté de médecine.

MONSEIGNEUR ET MESSIEURS,

La date du 23 février 1876 restera marquée dans les annales de l'Université et dans nos cœurs par un souvenir à jamais douloureux. Ce jour-là notre bien-aimé collègue, M. Louis Hubert, s'est endormi de l'éternel sommeil, sans avoir atteint la vieillesse longue et honorée qui selon nos désirs aurait dû couronner sa carrière; en ce jour fatal un voile de deuil s'est étendu sur la science et la profession dont il fut l'un des représentants les plus distingués et les plus populaires, sur l'Université tout entière dont il était une des gloires les plus pures, sur notre Faculté de médecine qui pleure en lui l'un de ses membres les plus illustres et les plus aimables. *Nous avons un roi, et nous l'avons perdu.* Oui, Messieurs, nous comptions dans notre sein un homme qui avait reçu de Dieu le don royal de l'intelligence avec le don peut-être plus sublime d'une inaltérable bonté, un homme en qui toutes les qualités princières s'étaient donné rendez-vous, si aimable qu'il aurait pu se dispenser d'être si habile, si habile qu'il aurait pu se dispenser d'être si

aimable, et cet homme, vraiment royal par le cœur et l'esprit, nous l'avons perdu sans retour. Je viens gémir avec vous sur cette perte cruelle, honorer la mémoire de ce cher collègue, faire revivre à vos yeux encore une fois sa douce et sympathique figure, vous dépeindre à grands traits les œuvres qui lui assurent une auréole impérissable, et lui payer enfin, au nom de la Faculté dont il était l'ornement, le dernier tribut de l'affection et de la reconnaissance.

Depuis une parole divine prononcée à l'origine de l'histoire, la femme n'engendre que dans la souffrance; à l'heure anxieuse et solennelle où un homme, créature encore chétive, fait son entrée dans le monde, la jeune épouse qui va s'élever à la dignité de mère s'étend sur un grabat, et ses gémissements implorant du secours. Le médecin répond à ce douloureux appel; il vient veiller au salut de ces êtres si chers, nos enfants et nos femmes; il préside donc au drame intime qui s'accomplit au foyer domestique; c'est lui qui remet entre les bras des époux le *dulce pignus amoris*, le gage doux et vivant de l'amour. Quand l'existence du nouveau-né s'est ouverte sous les plus heureux auspices, le médecin prudent n'en continue pas moins de veiller avec sollicitude pour écarter du berceau et du lit des couches mille dangers qui les environnent. Mais d'autres fois la scène devient triste et sombre : une épouse adorée, déjà mère peut-

être, se consume en stériles efforts; elle perd son sang avec la vie, tandis que les fils aînés, insoucians et joyeux, folâtrant à l'écart; d'autres fois l'enfant va succomber, il succombe même au lieu d'ouvrir les yeux à la lumière; parfois encore, le médecin se trouve réduit à la cruelle nécessité de laisser périr un pauvre petit être qui ne demandait qu'à vivre, puis de porter sur son cadavre encore chaud des instruments qui le déchirent et le broyent. Eh bien, en face du péril qui menace la mère de famille, en présence des larmes qui vont s'épancher sur un petit corps inerte et glacé, dans ces moments d'angoisse et de désespoir, il faut que le médecin soit armé de science et de courage; il doit conserver une âme calme et virile, se constituer le défenseur des droits de la femme et de l'enfant; il faut que sa main vaillante emploie les moyens en apparence les plus barbares; dans ce drame domestique, où les intérêts les plus chers sont en jeu, où deux existences confondues pendant neuf mois luttent affreusement l'une contre l'autre, où les linceuls vont peut-être remplacer les langes, tout repose parfois, souvent même, sur l'habileté de l'intervention médicale; car aujourd'hui la pratique sérieuse des accouchements a quitté les ornières d'un empirismo grossier; c'est une science véritablement digne de ce nom, c'est un art délicat, avec des principes nettement définis, avec des applications ingénieuses, avec sa littérature d'une

richesse toujours croissante; parmi les diverses branches de la médecine proprement dite, n'est-ce pas elle actuellement qui semble la mieux établie sur ses bases, et qui paraît s'approcher le plus de l'idéal des connaissances humaines par la sûreté avec laquelle son but est obtenu et par la perfection des procédés qu'elle met en œuvre?

Je ne trace pas, Messieurs, un tableau de fantaisie; Dieu me garde de faire ici du roman, à cette tribune en deuil. Mais telle est bien la rude et délicate situation où se trouve placé le praticien portant toujours, par un redoutable privilège, la responsabilité de deux vies à la fois, pouvant les sauver ou les compromettre ensemble; — voilà bien le théâtre plein d'émotions où doit s'écouler sa carrière. Mais pour y marcher dignement, il faut posséder un ensemble de qualités que peu d'hommes ont reçues, et qui, par un accord providentiel, s'étaient merveilleusement réunies en la personne de notre cher collègue, M. Louis Hubert. Il était né pour la science et pour l'art obstétrical comme d'autres naissent pour la médecine, la chirurgie, l'éloquence, la poésie, la peinture ou le métier des armes. Afin de bien marquer sa vocation, la nature l'avait traité véritablement en favori, et lui avait départi largement toutes les qualités requises. Evoquez-le devant vous, Messieurs, ce cher défunt tel que nous l'avons connu, et

voyez si sa personne tout entière ne réalisait point une alliance admirable des dispositions qui avaient fixé sa route.

Son front intelligent et large, sa tête belle — surtout quand l'âge l'eût couronnée de cheveux blancs —, sa physionomie toute empreinte de distinction et de franchise, sa lèvre souriante, son œil grand ouvert et si bon, inspiraient tout d'abord la confiance. La finesse de son âme et de son esprit, la douceur de ses procédés, une pudeur native qui s'alliait naturellement en lui à la plus rare modestie, tout cela, par une harmonie secrète, le faisait entrer plus avant encore dans l'estime du sexe délicat, doux et pudique qui formait l'objet assidu de ses soins. Sa gaieté, toute semée de traits spirituels, charmait la cliente et l'époux dans les labeurs et les impatiences de l'enfantement; autour du lit de travail il créait une atmosphère sereine et joyeuse; selon le précepte qu'il avait lui-même posé, il inspirait *l'attente calme d'un événement heureux*. Fallait-il faire entendre une voix énergique ou quelque parole consolatrice dans une famille affolée? fallait-il recourir aux suprêmes ressources dont l'art dispose? — Il trouvait des accents d'une autorité paternelle, qui se frayaient le chemin des cœurs, tandis que sa main, douée d'une exquise habileté, accomplissait comme en se jouant les opérations les plus périlleuses; car, malgré la douceur qui était le fond naturel de

son caractère, il ne reculait point, par une fausse pitié, devant l'emploi des moyens les plus pénibles quand l'art venait les offrir à sa réflexion et à son sang-froid. Voyez plutôt, Messieurs : cet homme si bon, qui s'en allait répétant, *plus fait douceur que violence*, qui s'appliquait toujours à étendre l'usage des moyens les plus doux, le même homme inventait un instrument dont le fer puissant va briser dans le sein maternel le crâne de l'enfant mort. Il possédait encore l'abnégation qui intéresse aux misères du pauvre, la patience inaltérable qui sait attendre pendant de nuits entières auprès d'un chevet de souffrances. Les sciences physiques et mathématiques, qu'il avait cultivées dans sa jeunesse, vinrent lui découvrir des horizons nouveaux ; elles préparèrent pour lui ce cachet de précision, ce caractère éminemment scientifique qu'on retrouve à chaque page dans ses travaux. Il n'est point jusqu'à sa vigueur de constitution, sa résistance si vaillante à la fatigue, qui ne fussent des signes évidents de sa destinée ; car le médecin accoucheur doit pouvoir supporter les réveils en sursaut, les nuits sans sommeil suivies de journées sans trêve ni repos. A toutes ces qualités joignons son esprit inventif, sa haute raison qui devait s'orner de toutes les richesses de l'érudition, de tous les trésors qu'amasse l'expérience, — et je vous le demande, Messieurs, un homme ainsi doué n'était-il point destiné à la carrière

qu'il a suivie? Louis Hubert aurait assurément brillé ailleurs; mais ici, dans la noble profession qu'il avait embrassée, il devait nécessairement exceller entre tous et conquérir le premier rang.

C'est en effet ce qui arriva, Messieurs, et je ne crois pas exagérer l'éloge ni offenser personne en affirmant que notre cher collègue était le premier en Belgique dans la science et dans l'art des accouchements.

M. Louis Hubert était issu d'une race forte, honorable, se livrant à la culture paisible du sol dans une de nos provinces les plus lettrées, qui déjà nous a fourni toute une pléiade d'hommes distingués. Il n'avait pas trouvé de lettres de noblesse dans son berceau; mais l'humble enfant qui naissait à Rognée (province de Namur) en 1810 devait s'élever par son travail, par son talent, par ses qualités personnelles à la meilleure des noblesses, à l'aristocratie la plus haute, celle de l'intelligence, du savoir, de la vertu, sans laquelle toutes les autres ne sont qu'un vain héritage.

Agé de 17 ans, il arrivait à Louvain comme un inconnu pour entreprendre les études médicales. Tout en poursuivant ce laborieux apprentissage il devint répétiteur de physique; puis, pendant trois années, il fut chargé des cours de mathématiques, de géométrie et de trigonométrie. Ce ne fut pas un temps perdu pour lui, puisque les connaissances spéciales qu'il acquit, en profes-

sant ces diverses branches du savoir, lui inspirèrent plus tard des procédés de démonstrations précises et rigoureuses en des matières qui ne connaissaient pas encore cette application féconde des sciences exactes. Bientôt il s'en allait à Paris, pèlerinage scientifique alors lointain, et suivait avec une prédilection marquée les leçons de Moreau qui brillait au premier rang dans l'enseignement de l'obstétrique; ce maître habile distingua bien vite les heureuses dispositions du jeune étranger : il lui permettait de l'accompagner à la visite journalière de l'hôpital, alors même que les portes ne s'ouvraient pas devant la masse des étudiants. Formé dans ces conditions privilégiées, à si bonne école, M. Hubert amassa rapidement une provision considérable de science et d'expérience; aussi tous les regards se dirigèrent naturellement sur lui, alors que la jeune *Alma Mater* s'organisait — avec le succès que vous connaissez — sous l'inspiration particulière de trois hommes d'élite qui portaient les noms vénérés et bénis de Sterckx, Van Bommel et de Ram. A cette époque de conciliation et d'espérance, grâce aux libertés conquises en 1830 au prix de notre sang, l'arbre universitaire, dont nous voyons aujourd'hui l'épanouissement magnifique, jetait dans le sol belge les racines puissantes qui enlacent et soutiennent tant de choses sacrées et précieuses autour de lui; le choix des ouvriers de la première heure offrait

une importance extrême; mais grâce à Dieu, l'œil de nos vénérables organisateurs était perspicace, et dès le mois d'octobre 1836, par une inspiration heureuse entre toutes, on confiait à M. Louis Hubert cette chaire d'accouchements sur laquelle il devait répandre tant d'éclat.

Bientôt commence cette longue série de travaux scientifiques qu'il allait poursuivre pendant 40 ans, malgré le fardeau de l'enseignement, le service d'un établissement hospitalier et la charge d'une vaste clientèle. Durant une carrière longue et laborieuse, notre éminent collègue devait toucher à une infinité de questions, et toujours il le fit d'une main magistrale; aujourd'hui même, dans une science où le progrès dicte impérieusement ses lois, défend l'obstination et pousse toujours en avant, au risque de nous exposer à des semblants d'apostasie, à des froissements d'amour-propre, à des retours sur nous-mêmes, on connaît à peine une opinion que notre honorable collègue ait formulée, et qui ne s'impose encore avec une incontestable autorité.

Puissé-je dans la pâle et rapide esquisse que je viens vous soumettre, Messieurs, faire entrevoir toutes les richesses d'un talent toujours si complet et si souple, soit qu'il s'applique aux spéculations les plus ardues de la théorie, soit qu'il puise à pleines mains dans les réservoirs de la pratique! Mais je crains bien que l'éloge du cher

défunt ne s'affaiblisse en passant par ma bouche dans les conditions spéciales de réserve et d'incompétence où je me trouve placé.

Il y a plus de 33 ans, M. Louis Hubert se préoccupa des causes qui déterminent l'*attitude de l'enfant dans le sein maternel*. La notice qu'il publia sur ce point sera suffisamment louée quand vous saurez, Messieurs, que toutes les opinions fondamentales qu'elle renfermait reçurent sept ans plus tard une consécration éclatante par l'adhésion de l'illustre professeur Simpson d'Edimbourg.

Portant son attention sur la mère elle-même, notre éminent collègue a recherché le *mécanisme du développement du bassin et de la production de ses principales anomalies*. Sur ce terrain il rencontre d'abord la théorie formulée par l'un des membres les plus distingués de l'école de Paris, M. Gavarret; d'après cette théorie, le sacrum serait enchassé comme un coin dans la ceinture pelvienne, et le poids de la partie supérieure du corps, venant agir sur lui, pousserait en-dehors les deux os iliaques, déterminant ainsi l'agrandissement nécessaire aux fonctions de la maternité. Mais une pareille explication, qui séduit vraiment l'esprit par sa simplicité même, ne résiste pas à l'examen critique que lui fait subir M. Hubert; mettant à profit ses connaissances profondes en mécanique et en géométrie,

fortifié par le concours que lui prêtait M. le professeur Valérius (de Gand), notre collègue démontre que l'action cunéiforme du sacrum est purement imaginaire, et que, même en l'admettant par hypothèse, on ne la verrait pas aboutir au résultat observé. Pourquoi? — Parce que les ligaments sacro-iliaques, complètement négligés par M. Gavarret, modifient entièrement les conditions mécaniques de l'évolution pelvienne. D'après le professeur de Louvain, la cause essentielle du développement réside dans une force expansive, purement organique, résultant du travail de nutrition et de rénovation qui s'accomplit dans les os du bassin. Abordant ensuite la genèse des principales anomalies du canal pelvien, et particulièrement du bassin oblique ovalaire de Naegelé, notre confrère démontre, avec une logique irréfutable, que ces vices de conformation ne trouvent point leur origine dans des actions d'ordre physique, mais dans un ensemble de conditions morphologiques dont il serait difficile de fournir ici une analyse exacte.

Telle est, dans un aperçu fort incomplet, cette remarquable étude dont un juge compétent, M. Girard-Teulon, crut devoir s'occuper dans deux longs articles publiés par l'une des revues les plus importantes de France; le savant académicien terminait sa critique flatteuse et fine en déclarant l'œuvre de M. Hubert « digne à tous égards de l'attention du monde médical. »

Au commencement du siècle parut en Allemagne un petit ouvrage dont l'auteur, Wigand (de Hambourg), émettait l'avis qu'on pouvait par des manœuvres externes corriger les présentations vicieuses du fœtus ; mais le procédé indiqué par Wigand était tellement défectueux qu'il fut à peine mis en pratique dans les maternités allemandes et que le hasard seul pouvait le faire réussir. Que dis-je ? — L'inventeur de la méthode établissait lui-même, comme conditions d'application, certaines circonstances extraordinaires. La science en était demeurée là, sur de vraies ébauches, lorsque en 1848, M. Hubert reprit la question pour lui faire exécuter un pas décisif ; il agrandit dans une large mesure le champ des indications de la manœuvre, précisa les conditions vraies du succès, parfois à l'inverse de celles qu'avait établies Wigand, et posa du même coup les règles du palper, ressource presque indispensable dans l'occurrence. Malgré son incontestable mérite le travail de notre éminent collègue subit dans le principe le même sort que l'opuscule du médecin de Hambourg ; il fallut que dans un grand pays voisin l'attention fut appelée sur la question par les efforts persévérants de l'auteur d'un *Essai sur l'accouchement physiologique*, publié en 1855 : j'ai nommé M. Mattéi, dont j'aime à signaler au passage la franchise et la probité ; car, après avoir pris connaissance des travaux de M. Hubert, il eut

la bonne foi de reconnaître que notre collègue l'avait devancé sur un grand nombre de points. Ajoutons encore que ce fut là l'origine des relations toutes amicales qui s'établirent entre ces deux esprits distingués. En définitive, faisant exactement la part de chacun, on reconnaît que, si le professeur de Louvain ne fut pas le vulgarisateur principal de la version externe, si même il ne fut pas le premier à la signaler, c'est lui du moins qui fit le plus pour la rendre pratique. Or, il ne suffit pas en médecine de produire une doctrine vague ou de spéculer sur les sommets ; il faut avant tout viser à l'utile. Aussi nous faisons à M. Hubert un titre d'honneur d'avoir été le promoteur efficace d'une méthode qui, pour la patiente, économise tout ensemble la frayeur, les souffrances et le danger, qui ne prive d'aucune autre ressource, et qui, pour l'enfant lui-même, offre infiniment moins de périls que la version ordinaire. On ne peut donc que déplorer à tous égards l'inconcevable oubli dans lequel fut longtemps délaissé le travail publié par M. Hubert en 1843 ; dès cette époque, la version externe — on n'en peut douter — eut fait son entrée dans la pratique usuelle avec ses avantages incontestables, si l'on avait pris la peine de l'essayer en se conformant aux indications du professeur de Louvain. Dès cette époque, notre éminent collègue avait encore eu le mérite d'établir les principes du palper avec une telle

sûreté que, grâce à ce moyen, « la précision du » diagnostic est poussée jusqu'à ses dernières » limites », suivant l'expression d'un auteur français qui fit en 1866 une étude approfondie de la question.

A la fin de l'année 1851, M. Hubert déposait entre les mains de l'académie de médecine un travail sur *l'avortement médical*, soulevant ainsi une question qui se dresse, toute hérissée de difficultés, sur le terrain glissant où la morale et la médecine viennent parfois agiter leurs disputes. Permettez-moi, Messieurs, de préciser tout d'abord le nœud du problème.

Voilà une femme affectée d'un rétrécissement extrême du bassin; si elle attend le terme naturel de la gestation, et si elle veut alors obtenir vivant le fruit de ses entrailles, elle devra se soumettre à l'une des opérations les plus meurtrières de la chirurgie, l'opération césarienne, qui se présente avec la perspective de mort pour la moitié des cas. Mais veut-elle éviter cette terrible situation, bien capable d'ébranler son courage; — avant l'échéance fatale elle recourt à l'avortement, et, par le sacrifice de son enfant, conserve pour elle-même 19 chances de salut sur 20.

« A-t-elle le droit de prendre ce dernier parti? se demande M. Hubert, et, si elle l'a, s'ensuit-il que l'accoucheur puisse lui venir en aide? »

Comme vous le presentez bien, Messieurs,

cette double question a reçu des solutions différentes. Mais, à l'époque où notre éminent confrère présentait son manuscrit à l'académie, les partisans de l'avortement médical semblaient jouir d'un triomphe définitif; en France par exemple, il ne s'élevait plus une seule voix pour les contredire; mais ce fut le moment que notre collègue choisit courageusement pour faire entendre une solennelle revendication. Prenant pour épigraphe le précepte *non occides*, il passe en revue tous les arguments que l'on faisait valoir pour s'enhardir à sacrifier l'enfant au salut de la femme. Je voudrais pouvoir vous conduire, Messieurs, à travers cette dissertation lumineuse et calme, vrai modèle du genre, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, la souplesse de la dialectique ou le charme de la diction; mais l'espace nous manque, et d'autres œuvres du cher défunt nous attendent pour vous être présentées. Retenons seulement, qu'au terme de sa dissertation magistrale, M. Hubert se prononce contre l'avortement; mais ne croyez point qu'il va condamner sans merci les confrères pensant ou agissant autrement que lui-même; loin de là, car il termine son travail par ces paroles pleines de prudence et de charité: « Nous croyons que ce sera toujours là une question de conscience; mais nous pensons aussi que, à ce point de vue, elle ne doit pas recevoir la solution qu'on tend partout à lui donner aujourd'hui, et

cette seule considération légitime, ce nous semble, les développements dans lesquels nous sommes entré. Selon nous, en sacrifiant son enfant à sa sécurité personnelle, la femme enfreint un devoir et viole un droit très-positif; selon nous, le médecin, en lui donnant un semblable conseil, en se faisant ensuite l'instrument indispensable de sa détermination, commet librement un acte que sa bonne foi *excuse* jusqu'à un certain point, mais qui ne peut rigoureusement se *justifier*. »

La communication de notre éminent confrère devint à l'académie le sujet d'une discussion intéressante et passionnée; au cours du débat la question se trouva même bientôt généralisée, et le problème du *foéticide médical* fut posé sans ambages. A peine est il besoin de le dire : M. Hubert, qui avait repoussé l'avortement médical, rejette aussi le foéticide; il n'admet point que la femme soit autorisée à réclamer l'immolation de l'enfant qui vit dans son sein au terme de la grossesse; elle peut se refuser à l'opération césarienne, et laisser la mort s'emparer de l'enfant innocent et insoucieux du péril qu'il fait courir; mais il n'est pas permis de porter une main homicide sur ce petit être contre lequel on ne saurait même invoquer l'excuse d'une légitime défense. Telle est la doctrine développée par M. Hubert dans un discours que l'un de ses plus énergiques contradicteurs, le président de l'académie lui-même, qualifiait d'admirable.

Ajoutons, pour l'honneur de l'académie, qu'elle eut la sagesse de ne point s'ériger en assemblée dogmatique, et que finalement elle s'en remit, pour trancher la question, à « l'appréciation judicieuse et consciencieuse de l'accoucheur. »

Jusqu'à l'époque où M. Hubert s'en occupa, l'origine des *phénomènes mécaniques de l'accouchement*, était demeurée mystérieuse; chaque jour on revoyait ces phénomènes singuliers, mais la plus grande confusion régnait dans la science sur leur mécanisme. Il appartenait à un observateur qui, comme notre éminent collègue, s'était familiarisé avec les notions précises de la mécanique, il lui appartenait de nous révéler le mot de l'énigme; aussi la publication, dont je veux actuellement vous entretenir un instant, était, suivant l'expression de M. Giraud-Teulon, « destinée à marquer dans l'histoire de la physiologie des accouchements. » Et en effet, Messieurs, ce mémoire, tout émaillé de démonstrations et de figures géométriques, abordait la question avec une ampleur et une sûreté de vue qui ne s'étaient pas encore rencontrées; rien n'était négligé, ni la direction des forces expultrices, ni la direction des plans osseux ou charnus qui forment la filière du bassin et qui nécessairement doivent être pris en considération pour déterminer le parallélogramme à construire. L'auteur eut particulièrement le mérite de préciser la cause des curieux mouvements

de rotation que le corps du fœtus subit pendant la translation qui l'entraîne, faisant voir clairement que tout le mécanisme réside dans les résistances congénères qui agissent à la fois sur deux points opposés du mobile. Une fois en possession du secret, le professeur de Louvain explique deux phénomènes qui jamais avant lui n'avaient reçu d'interprétation satisfaisante, je veux dire, les mouvements de rotation de la tête sur l'axe transversal et la conversion naturelle des positions occipito-postérieures en occipito-antérieures.

Par ce mémoire magistral, dont les spécialistes seuls apprécient pleinement l'importance, notre honorable collègue comblait une grave lacune de l'enseignement classique, et rectifiait des erreurs invétérées qui menaçaient de se propager indéfiniment dans la science.

La patrie de Vésale, de Van Helmont, de Réga, de Verheyen, est une terre fertile en médecins distingués; à ne considérer que l'art obstétrical, elle a fourni déjà pendant les siècles passés un contingent glorieux au progrès, et je n'en prends ici pour preuve que l'invention du forceps, instrument bien simple en apparence, mais qui rend chaque jour d'incalculables services. Or, personne n'ignore que pour cette invention précieuse il a fallu venir jusqu'à 1721, jusqu'au belge Jean Palfyn, de Courtrai. Peu de temps après, un autre instrument venait enrichir l'ar-

senal de l'obstétrique : je veux parler du levier, dont l'usage s'est transmis, comme par tradition, dans nos Flandres, si bien que l'on connaît cet instrument sous le nom de levier flamand. Mais, chose étrange, cet instrument employé depuis plus d'un siècle en Hollande, dans les Flandres et en Angleterre, se trouve encore aujourd'hui presque complètement banni de la pratique en Allemagne et en France. Pareil ostracisme ne consacre-t-il pas une injustice? N'y a-t-il point lieu de conserver l'un près de l'autre les deux instruments avec leurs avantages particuliers, avec leurs indications spéciales en rapport avec la construction même et le mode d'action de chacun? — Notre éminent collègue, M. Louis Hubert, l'avait pensé et démontré. Il expose ses théories sur ce point dans un mémoire intitulé, *notes sur l'équilibre du forceps et du levier, et sur le choix à faire entre ces deux instruments*. On retrouve encore ici les procédés d'analyse mathématique et la critique judicieuse qui caractérisent le talent de notre honorable confrère, et auxquels il habitue dès l'abord ceux qui veulent le suivre dans toute sa carrière scientifique. S'appuyant sur une méthode aussi sûre, et passant en revue les résultats remarquables obtenus par M. Boddaert, père, qui s'était servi du levier avec une rare habileté, le professeur Hubert formule des conclusions pratiques qui, par la haute compé-

tence de l'auteur, s'imposent comme autant de règles à suivre.

Dans cette même voie pratique, M. Hubert avait imaginé l'*application du forceps à une seule main*, procédé plus prompt, plus sûr, plus régulier, moins douloureux que le procédé ordinaire. Cette acquisition toute positive, dont notre collègue avait doté la science, est aujourd'hui connue sous le nom de M. Félix Hatin; je n'ai garde d'amoindrir le mérite du médecin français; mais il n'en demeure pas moins vrai que le professeur de Louvain avait le premier pratiqué avec méthode et discernement l'application du forceps à une main, et qu'il pouvait revendiquer une part légitime dans la vulgarisation du procédé.

En courant je signale, à l'actif de notre cher collègue, l'*invention d'un nouveau porte-lacs*, son *procédé de réduction du cordon ombilical en procidence*, et sa *méthode d'application du forceps dans les positions mento-postérieures* si redoutées des praticiens.

En 1869 parut un volumineux mémoire, fruit de l'expérience et des méditations de notre infatigable confrère : *Des moyens de réduction du volume du crâne, et plus spécialement de sa transformation et de la phénotrésie*. Ici, Messieurs, je vais vous faire entendre une parole plus compétente que la mienne : voici comment M. le Dr Gallez faisait ressortir l'importance de

cette œuvre vraiment capitale, en s'adressant à l'auteur lui-même au milieu d'une fête dont les voûtes de nos Halles antiques gardent le souvenir récent :

« La réduction du volume de la tête de l'enfant est un des problèmes qui ont le plus préoccupé les accoucheurs de notre siècle. La science a-t-elle dit son dernier mot sur cette question aussi difficile qu'importante? Le crânioclaste de Simpson, le céphalotribe de Baudelocque et le forceps-scie de Van Huevel ont sans doute rendu de grands services; mais sont-ils si innocents, si parfaits, remplissent-ils si complètement toutes les indications qu'il n'y ait plus rien à faire? C'est ce que vous ne pensiez pas, mon savant maître, lorsque, en 1860, après de nombreux essais sur le cadavre, vous preniez date en remettant à l'académie de médecine un pli cacheté dans lequel vous annonciez une *nouvelle méthode d'embryotomie et un nouvel embryotome*. En janvier 1861 vous en faisiez l'application sur la femme vivante; enfin en 1869, après de nouveaux perfectionnements et de nombreuses expérimentations, vous communiquâtes à l'académie les résultats définitifs de votre magnifique découverte. Je ne puis pas ici passer sous silence l'admirable parallèle qui doit vous avoir coûté tant de recherches et où la céphalotripsie et la section du crâne sont mises en regard de votre nouvelle méthode,

tout aussi bien sous le rapport pratique que sous le rapport théorique. Aujourd'hui le *transformateur du professeur Hubert* a fait son chemin dans le monde et est expérimenté partout, tant en Italie et en Allemagne, qu'en France et en Belgique. »

Pendant longtemps *les môles hydatiques*, productions bizarres, furent considérées, même par des hommes d'un incontestable mérite, comme des vers vésiculeux groupés dans la cavité utérine. Notre éminent collègue entreprit de reviser d'une manière définitive cette opinion, en s'éclairant à la lumière des travaux les plus récents des naturalistes, aussi bien qu'en faisant appel à ses propres souvenirs. S'appuyant sur des autorités solides, notamment sur les observations de nos honorables confrères, M. P. J. Van Beneden et M. Van Kempen, il affirma la provenance embryonnaire des môles hydatiques; du même jet, avec sa précision accoutumée, il traça les règles d'un diagnostic réputé généralement impossible, et fixa les bases d'un traitement rationnel.

Jusqu'ici, Messieurs, j'ai fait passer sous vos yeux un groupe imposant de monographies dont chacune marque un progrès dans la science obstétricale. Nous rencontrons maintenant une œuvre de synthèse dont l'auteur aurait pu dire : *Hic cœstus artemque repono*, — un livre qui rend chaque jour, et qui rendra longtemps en-

core, d'inappréciables services aux praticiens comme à notre jeunesse universitaire. Vous l'avez compris : je dois vous entretenir de la publication du *Cours d'accouchements* que M. Hubert professait avec tant de distinction à l'université. C'est en 1869 seulement que notre éminent et modeste collègue se rendit enfin aux instances de plus en plus pressantes qui le sollicitaient, et livra ses leçons à la publicité la plus absolue. Quand on songe à la faveur qui salua ce livre si longtemps désiré, toute louange devient superflue. Mais en cette occasion le savant auteur devait rencontrer une double satisfaction aussi rare que précieuse : c'était d'abord de voir l'œuvre de sa vie entière mise au jour par les soins éclairés d'un fils, heureux et fier à bon droit de placer son nom au-dessous de celui d'un illustre père ; ce fut bientôt après la plus haute consécration qu'un savant belge puisse rêver pour ses travaux, la palme du prix quinquennal décerné par l'académie. Nous avons tous acclamé à ce triomphe avec un légitime orgueil, et sans doute il vous souvient encore de la triple salve d'applaudissements qui accueillait les paroles de notre vénérable Recteur quand, dans un discours de rentrée, il signalait ce nouveau fleuron ajouté à la couronne de la jeune *Alma Mater* par notre éminent collègue. Ce n'est point qu'un succès aussi éclatant eut été facilement obtenu :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Mais le mérite supérieur du livre publié par le professeur de Louvain avait fait pencher définitivement la balance et fixé la victoire. Écoutez comment s'exprimait dans son rapport le président de la commission du concours, le regretté M. Marinus, qui jouissait d'une incontestable autorité : « L'ouvrage de M. Hubert est complet ; tout y est traité de main de maître ; le style en est simple et clair. Il ne représente pas seulement l'état actuel de la science ; il réalise un progrès par les idées nouvelles qui appartiennent à l'auteur, par une judicieuse appréciation des vues et des opinions qui y sont discutées, et par des procédés utiles dans la pratique des accouchements. »

Que dirai-je encore après un éloge aussi complet lui-même, sinon que le livre nous initie à la méthode du professeur, et nous révèle toutes les qualités du maître éminent qui forma pendant plus de 35 ans à l'université catholique de Louvain une brillante phalange de jeunes médecins ? Exposition lumineuse et savante, discussion impartiale et calme des faits, doctrine prudente et saine, tout cela avec un esprit du meilleur aloi, avec un humour qui grave profondément dans la mémoire les leçons austères de l'expérience, tel est le caractère de l'enseignement théorique de notre honorable collègue. Je n'ajoute plus qu'un mot : le *Cours d'accouchements* abonde en revendications légitimes

que le cher défunt aurait peut-être négligées, mais qui s'imposaient comme un devoir à la piété filiale. Pourquoi ne le dirais-je pas ? — Il s'était rencontré quelques personnages qui sans scrupules avaient pillé le professeur de Louvain ou détourné le fruit de ses travaux. Nous, pauvres Belges, trop souvent nous avons été les dupes de ces manœuvres peu loyales dont il serait temps de voir approcher le terme, et dont notre cher défunt, plus que tout autre peut-être, avait été la victime.

Que si nous suivons M. Hubert sur un autre théâtre, à l'hospice de la Maternité, nous retrouvons une nouvelle face de son admirable talent, la justesse et la rapidité du coup-d'œil, le sang-froid et l'habileté du traitement, l'action tour à tour énergique et prudente que l'on demande au clinicien, en un mot, toutes ces qualités maîtresses qui font le praticien consommé. J'en appelle aux nombreuses générations de disciples qui ont été formés par lui, et j'entends d'ici leur témoignage ; j'en appelle aux résultats statistiques qui nous montrent combien notre hospice de Maternité, en dépit des conditions détestables de son installation, offre un refuge vraiment propice aux pauvres femmes en couches, alors que de toutes parts la voix des médecins dénonce l'effroyable mortalité qui désole les Maternités en Europe.

Vous m'excuserez, Messieurs, de vous avoir

entretenus déjà si longuement ; mais les œuvres de notre cher défunt sont tellement nombreuses que, si je voulais mesurer l'éloge aux mérites eux-mêmes, je devrais vous retenir longtemps encore dans cette enceinte. Mais si je me borne à choisir dans son écrin d'une incomparable richesse les plus brillantes perles pour les exposer un instant à vos regards, saluons encore avec une admiration respectueuse ce travailleur intrépide qui a tant pensé, tant écrit et tant fait malgré les embarras d'une clientèle qui gaspillait toutes ses heures sans pitié. Je passe donc sur des discours à l'académie, sur des rapports, vrais modèles de discernement et de courtoisie, sur des opuscules qui vulgarisent la science, qui combattent les préjugés, qui s'appliquent à l'histoire de l'art obstétrical, qui vengent l'honneur patriotique compromis par un étranger ; toutefois je ne puis me défendre de vous dénoncer l'existence de notes volumineuses, d'observations médicales entassées par le cher défunt, souvent au jour le jour, à travers le tourbillon qui l'entraînait loin de son tranquille foyer, mine féconde, dont les richesses, nous l'espérons, ne seront pas à tout jamais perdues. Il appartient à son fils et son successeur d'exhumer les trésors mis en réserve pendant 40 années d'une vie consacrée avec tant d'éclat au service de l'humanité souffrante. Si j'osais vous introduire sans indiscretion dans

ce dépôt encore secret, vous y retrouveriez le professeur Louis Hubert tout entier, avec son esprit méditatif et délié, avec sa belle humeur et sa bonté d'âme, avec sa franchise, sa modestie — je dirai le mot — avec sa bonhomie sympathique et fine. A propos d'une polémique qu'il avait soutenue, il écrit dans ses archives : « M. le D^r X..... me critiquait sans m'avoir lu ; j'aurais dû le lire sans le critiquer. » Ailleurs il enregistre une pensée de nos saintes Ecritures, un vers d'un grand poète, ou bien l'une ou l'autre de ces brèves sentences qui respirent la sagesse des nations ; ailleurs encore il s'adresse à son fils bien-aimé, qui grandissait et se formait sous ses yeux : Mon cher fils, dit-il, c'est pour toi que j'écris ces lignes, pour ton instruction, pour ton profit, afin que la vieille expérience de ton père ne soit point perdue pour toi.

Vous pensez bien, Messieurs, que notre cher collègue n'avait point produit tant d'œuvres sérieuses et durables, et qu'il ne s'était point dévoué avec tant de succès à l'enseignement et à la profession médicale sans que l'attention publique se tournât vers lui, et que les honneurs ne vinssent le trouver dans sa modestie.

Membre de plusieurs sociétés savantes du pays et de l'étranger, il était particulièrement attaché à notre académie royale de médecine, — devant laquelle il produisait la plupart de ses travaux, — par le titre d'associé en 1842, et le

titre de membre titulaire en 1859. Laissez-moi vous rappeler, Messieurs, que le cercle scientifique de Louvain, dès la deuxième année de son existence, avait élevé notre cher défunt au fauteuil de la présidence ; plus récemment encore les hommes de science et de foi, qui ont fondé la Société scientifique de Bruxelles, avaient considéré comme une bonne fortune de pouvoir introduire M. L. Hubert dans le conseil chargé de présider aux destinées d'une œuvre naissante qui, depuis ses brillants débuts, a vu s'organiser autour d'elle la conspiration du silence. A deux reprises différentes ses concitoyens d'adoption l'envoyèrent siéger dans les conseils de la commune ; à deux reprises différentes aussi il fut l'objet de la faveur royale, si bien méritée par lui que j'ose dire qu'il honorait la croix de l'honneur. A vingt années d'intervalle ses élèves, qui lui rendaient amour pour amour, lui avaient offert son portrait lithographié ; dans une circonstance plus récente, les anciens étudiants de l'*Alma Mater*, réunis avec nos élèves actuels dans les mêmes sentiments de reconnaissance et d'admiration, lui remettaient ici même son buste gravé dans le marbre par le ciseau d'un grand artiste pour prendre place dans le Panthéon de nos gloires universitaires. Ce jour-là, le 17 novembre 1874, cette même salle des Promotions avait pris un air de fête ; à l'entrée les portraits de Vésale, de Réga et de nos illustres

ancêtres semblaient sourire à celui qui portait si dignement leur héritage. Le héros de la joyeuse et brillante cérémonie apparaissait ici, au milieu d'acclamations enthousiastes, entre son fils devenu son compagnon de travail et d'honneur, et l'excellent jeune homme, flamand à la tête de fer et au cœur d'or, qui, par un lien sacré cimenté dans la communauté de la douleur, a joint au nom de l'illustre jurisconsulte Raepsaet le nom illustre du professeur Hubert de Louvain. Il me semble encore le voir là, vers le pied de cette tribune, notre cher et bon collègue, touché jusqu'aux larmes, et nous disant avec son émotion communicative : « J'ai aimé et j'aime les enfants de l'*Alma Mater* comme les miens, d'une affection que le temps n'affaiblit point, mais rend de jour en jour plus profonde. » Notre jeunesse catholique applaudissait avec transport aux paroles affectueuses qui sortaient de ce noble cœur, au langage modeste du maître éminent et chrétien, si haut placé dans l'estime publique comme dans la science ; plaise à Dieu qu'elle se souvienne toujours de ses paroles et de ses exemples, comme d'un testament sacré !

Triste revirement des choses d'ici-bas ! Seize mois sont à peine écoulés, et M. Hubert nous rassemble encore dans la même enceinte ; mais hélas ! les cyprès ont remplacé les lauriers ; nos minerves académiques sont voilées d'un crêpe de deuil, et le confrère distingué qui, au jour de

fête, avait déroulé les titres scientifiques de M. Hubert, a dû revenir et reprendre la parole en face d'un cercueil !

Et maintenant, Messieurs, j'arrive à la partie la plus pénible de ce long et triste discours : nous avons suivi M. Louis Hubert dans la gloire et l'honneur de sa carrière ; hélas ! tout va finir ; il ne nous reste plus qu'à le conduire à travers ses derniers jours jusqu'à l'agonie et jusqu'aux funérailles. Elevons nos cœurs bien haut, *sursum corda*, car il nous faut le courage de voir dans ses luttes suprêmes le cher et doux collègue que nous avons perdu.

Quoiqu'il fût déjà loin sur le second versant de la vie et qu'il eût tant fait pour les progrès de la science au service des misères humaines, son ardeur ne se refroidissait pas ; rien d'ailleurs ne faisait prévoir une catastrophe ; que dis-je ? — Notre éminent confrère s'apprêtait encore à des labeurs nouveaux, quand une maladie étrange, contractée dans l'exercice de la profession, vint le saisir et le terrasser ; oui, Messieurs, nous avons la douleur de penser que cet homme si bon, si aimable, si précieux, est tombé, martyr résigné du devoir, sur le champ de bataille « où les miasmes remplacent les balles », comme le disait un autre éminent collègue de la faculté de médecine, M. Lefebvre. Mais cette pensée, qui accroît l'amertume de nos

regrets, augmente encore la sympathie avec laquelle nous nous penchons vers sa tombe, et cette mort même, qui nous montre M. Hubert comme une victime du dévouement, n'est-elle point le digne couronnement d'une vie toute pleine de travail et d'abnégation? Et puis encore, cette innocente et pure victime, que nous présentons en holocauste, ne va-t-elle pas détourner les coups qui menaceraient l'Université et surtout les chers vétérans de notre faculté!

L'année 1876 venait de s'ouvrir. Il était placé à la tête d'une immense clientèle, au faite des honneurs et de la renommée, jouissant d'une grande et légitime popularité, entouré d'une famille dont il était l'idole, de confrères qui se disputaient ses loisirs et son amitié. Nous avions tous au jour de l'an — il vous en souvient encore, Messieurs et honorés collègues, — nous avions tous senti son étreinte affectueuse; hélas! c'était pour la dernière fois. Le lendemain il écrivait aussi la dernière lettre qui soit sortie de sa plume; la grande voix de la publicité nous l'a fait connaître, et l'on ne peut la relire sans émotion, tant sa bonté et sa bienveillance s'y exhalent d'une manière exquise et simple : « Nous sommes ici, disait-il en parlant de ses confrères à la faculté de médecine —, nous sommes ici quatorze collègues qui avons la bonne fortune de nous entendre comme des frères. » Deux

jours plus tard notre vaillant collègue devait renoncer aux courses nombreuses qui l'emportaient sans relâche à travers le pays et même au-delà des frontières; il rentrait, comme pour se reposer, au foyer de la famille, dans ce nid tout fourré d'amour et de soins où l'on ne vivait et ne respirait que pour lui; mais si, pendant plusieurs semaines, il ne devait plus quitter les siens, ce n'était que pour venir livrer sous leurs yeux le combat de l'agonie dont personne n'a raconté les angoisses : l'ange de la mort avait posé la main sur lui.

Vous le savez, messieurs, -- avec quelle douloureuse surprise fut accueillie la nouvelle de sa maladie, avec quelle désolation on apprit la tenacité du mal toujours renaissant qui l'accablait, avec quel soulagement on se laissait aller parfois aux illusions d'une trompeuse espérance aussitôt qu'une lueur d'amélioration venait à briller! Par une fatalité inouïe, son fils, ce fils unique qu'il avait tant aimé, et sur qui nous reportons l'affection au père lui-même, subissait, lui aussi, l'étreinte de la souffrance, et ne pouvait accourir au chevet paternel. O famille infortunée, en ces jours d'épreuves nos bras et nos cœurs se levaient vers vous, et si la sympathie publique avait pu prévaloir contre les décrets impénétrables d'en-haut, vous n'auriez pas à pleurer aujourd'hui le meilleur des époux et des pères. Mais la Providence, dont il ne nous

appartient pas de scruter les desseins, ne voulait point se laisser fléchir, pas même par les prières de tant de petits enfants, que le cher défunt avait introduits en ce monde, et dont les mères reconnaissantes et pieuses joignaient les mains en leur disant de prier pour M. Hubert.

Après bien des alternatives, il devint évident que la mort ne lâcherait point sa proie. En vain sa douce compagne avec ses filles dévouées lui prodiguèrent-elles les plus tendres des soins; en vain ses collègues et ses amis épuisèrent-ils pour lui toutes les ressources de l'art; malgré tout, la crise décisive approchait. Mais du moins, en cette heure dernière, après avoir reçu, calme et confiant, toutes les consolations divines, il eut le bonheur de voir venir près de sa couche son fils, encore pâle et chancelant, pour lui donner à travers les ombres de la mort un long et douloureux baiser.

Vous dépeindrai-je, Messieurs, les tristes splendeurs de ses funérailles, — sa modeste demeure envahie par une foule désolée, par ses anciens élèves rassemblés de tous les points du pays, par les notabilités de l'académie, des universités, du parlement, de l'armée et de l'ordre civil, — et l'imposant convoi qui conduisait au champ du repos sa dépouille mortelle? — Tandis que son épouse et ses filles s'étaient réfugiées au pied des autels pour y répandre leurs larmes et leurs prières, tandis que son fils, abimé par la

douleur et la maladie, devait renoncer à suivre une dernière fois un père si tendre, nous allions enlever ses restes inanimés de cette maison dont il avait fait le charme et la joie. A la lueur vacillante des cierges nous y avons vu des femmes en deuil saisies par des sanglots convulsifs, et plus d'un mâle visage sillonné par les larmes de l'amitié; nous y avons vu un vétérân de notre académie de médecine, accouru de bien loin, renouçant à célébrer une fête jubilaire au sanctuaire de la famille, épancher sa douleur comme un enfant. Et puis, après des discours éloquents qui nous ont fait tressaillir d'émotion, quel magnifique cortége emportait le cercueil à travers la cité universitaire, dans les rucs que le cher défunt avait si souvent parcourues, la nuit et le jour, pour dispenser à tous, aux pauvres comme aux riches, ses trésors de science et de bonté? Vous avez vu sa glorieuse dépouille recouverte de la toge qu'il avait illustrée, soulevée au-dessus de la foule émue par les mains pieuses de ses élèves; Vous avez vu au passage toutes les têtes découvertes, des femmes en pleurs, la consternation peinte sur tous les visages. Au milieu de tous ces témoignages de la douleur publique, n'avez-vous pas cru devenir les témoins d'un triomphe décerné à cet homme de bien, à cet excellent citoyen, à ce savant illustre? — Et c'est ainsi, en lui prodiguant tous les honneurs des funérailles, que nous l'avons conduit à sa der-

nière demeure pour qu'il y repose en paix, à l'ombre de la croix, jusqu'au jour où la trompette des anges viendra ranimer la poussière de son corps mortel.

On ne se détache pas facilement, messieurs, d'un confrère aussi bon, aussi distingué, aussi sympathique; on ne se lasserait pas en causant de lui. Mais il est temps de mettre fin à ce discours funèbre, en disant à celui que nous avons perdu la parole de l'adieu suprême, au nom de la faculté de médecine.

Notre cher Hubert, vous qui fûtes pour nous un collègue, un maître, un bienfaiteur, un ami, en nous quittant pour un monde meilleur, vous avez creusé parmi nous un vide immense; mais du moins vous nous laissez les exemples d'une vie sans tache, merveilleusement riche de travail et de dévouement; vous avez prodigué à nos femmes, à nos enfants, à notre jeunesse catholique les trésors inappréciables de votre âme et de votre intelligence; vous avez été pour toutes les nobles causes un bon et loyal serviteur; dans une carrière honorable entre toutes vous avez bien mérité de la science et de la religion, de la patrie et de l'Université; la faculté de médecine, aussi fière de vous avoir possédé que désolée de vous avoir perdu, vous l'affirme solennellement aujourd'hui par ma faible voix; elle vous propose avec orgueil comme un type

charmant et comme un modèle accompli. Aussi, ceux qui ont eu le bonheur de vous connaître conserveront un souvenir impérissable de vos vertus et de vos talents. Nos enfants apprendront de notre bouche à ne prononcer votre nom qu'avec attendrissement et reconnaissance; vous leur apparaitrez avec cette auréole de bonté qui entourait votre aimable physionomie. Et plus tard, après eux, quand toutes les générations actuelles auront disparu, quand ceux qui vous gardent la mémoire du cœur auront à leur tour succombé, l'honneur de votre nom ne périra point, car on retrouvera toujours votre trace lumineuse dans la science que vous avez cultivée. — Puisse cet éloge funèbre, que j'ai préparé pour vous dans les larmes et la tristesse, vous attester notre estime profonde et nos éternels regrets!